Image not found or type unknown

# Accident en service militaire

Par **brigit22**, le **28/12/2013** à **08:48**

Bonjour,
j aimerai savoir si il peut y avoir prescription pour faire appel au tribunal administratif,
j ai eu un accident reconnu imputable au service le 16mag2001, je suis à 25 % d invalidité ce qui correspond à 120euros mensuel versé par les anciens combattants, hors j ai de graves complications, je bénéficie d une reconnaissance travailleur handicapé mais ne perçoit plus l allocation adulte handicapé car la Mdph m à expliquer que
cela dépendait de l armée...
Je n ai pas déposé plainte et jamais reçu quelconque indemnité,
je vous remercie, par avance, de votre réponse,
cordialement, brigitte bernard

Copyright © 2024 Légavox.fr - Tous droits réservés